

**Communiqué de presse**

Paris, le 27 février 2025

## **4 000 décideurs, 170 orateurs et 150 exposants réunis autour de l'urgence d'accélérer la transition verte du bâtiment malgré la crise**

Cette année encore, EnerJ-meeting Paris a démontré sa capacité à fédérer les acteurs de la filière du bâtiment, autour de l'urgence d'accélérer la transition verte. La qualité et la pertinence des 170 orateurs présents ont convaincu plus de 4 000 décideurs de se retrouver le 11 février au Carrousel du Louvre pour se nourrir des débats et des avancées en matière de sobriété, transition environnementale, performance énergétique, mais aussi d'adaptation et de résilience du bâtiment.



**Parmi les grandes thématiques évoquées, nous observons des pistes et enjeux que les donneurs d'ordre du bâtiment s'entendent à devoir explorer :**

- **La prise de conscience des risques des chaleurs extrêmes et le rôle des collectivités**
- **La structuration de filières locales pour le hors-site et l'identification des acteurs par les décideurs d'ordre**
- **La propriété intellectuelle des architectes et l'usage raisonné de l'IA**

### **1. Les moyens à mettre en œuvre pour massifier les rénovations adaptées aux 50°C extérieur**

L'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes enjoint à la société, dans son ensemble, de réunir dès à présent les conditions optimales pour massifier l'adaptation des bâtiments à des chaleurs qui atteindront bientôt 50°C.

Certains dispositifs tels que les brasseurs d'air ou les protections solaires font une timide percée dans nos aménagements, mais la prise de conscience des particuliers, des pouvoirs publics, des constructeurs et des bailleurs ne semble pas encore pleine et entière. Pourtant c'est bel et bien le bâti construit ou rénové aujourd'hui qui devra supporter ces chaleurs extrêmes dans 20 ans.

*« En vertu de leur patrimoine foncier, de leur écosystème local et de leur proximité avec les ménages, les territoires ont un rôle central à jouer. La sensibilisation des différents publics et l'importance accordée au confort d'été passeront inévitablement par une territorialisation. La prise en main du sujet par les collectivités conditionnera grandement notre réussite à tous »* indique Philippe Nunès, directeur d'EnerJ-meeting.

L'une des priorités actuelles consiste donc à éclairer et outiller les collectivités afin qu'elles puissent effectuer les diagnostics nécessaires de leurs bâtiments, expérimenter des

solutions et mesurer les résultats. Il est essentiel dans cette perspective d'encourager l'innovation et de soutenir les offreurs de solutions (data, techniques, architecturales...).

Toutefois, l'aide au financement doit, elle aussi, s'adapter, car, compte tenu de l'ampleur de la tâche, les financements publics tout autant que la trésorerie des ménages devront être mobilisés. L'ANAH et l'ADEME commencent à introduire le confort d'été dans leurs subventions, mais la Banque de la rénovation, dont l'idée est régulièrement évoquée, pourrait être une solution appropriée.

## **2. La montée en compétences nécessaire de la filière du bâtiment en matière de hors-site**

Diminution de la durée des chantiers, amélioration de la qualité d'exécution, réduction des nuisances, intégration de matériaux biosourcés, intervention en milieu occupé... Le hors-site a fait ses preuves dans la construction et la rénovation, pourtant la filière peine à prendre son envol.

En cause, en premier lieu, un problème de « sourcing ». Les donneurs d'ordre éprouvent encore de grandes difficultés à identifier les acteurs du hors-site qui peuvent intervenir dans leur projet ou sur leur territoire. D'ailleurs, pour s'inscrire dans l'économie locale et ainsi être en mesure de répondre aux besoins de chaque territoire, il est nécessaire de structurer des filières locales d'approvisionnement en matériaux et de déployer davantage d'usines de fabrication.

Par ailleurs, parce que le principe même du hors-site repose sur un mode de fabrication (industriel suivi d'un assemblage rapide mais millimétré sur les chantiers) fondamentalement différent des process de construction dits « classiques », il suppose une véritable dynamique d'intelligence collective : échanges avec les architectes, diagnostics plus poussés des matériaux et des lieux, planification rigoureuse des différentes étapes... Afin d'optimiser cette collaboration de l'ensemble des parties prenantes et d'intensifier le champ d'action du hors-site, l'association filière hors-site France réfléchit entre autres à une boîte à outils destinée aux donneurs d'ordre.

*« Le hors-site se trouve à un point de bascule. La filière est structurée et elle a démontré sa compétence pour générer des chantiers plus sobres, plus courts et sources de moins de nuisances pour le voisinage. Des atouts incontestables pour les promoteurs et pour les élus ! La prochaine étape réside donc dans une montée en compétences du secteur ainsi que des acteurs publics pour une collaboration plus efficace et un renforcement du maillage territorial »* ajoute Philippe Nunès.

## **3. Se familiariser avec l'IA frugal et répondre aux questions de propriété intellectuelle**

Bien avant les premières applications, et encore aujourd'hui, alors que nous n'en sommes qu'aux balbutiements, l'IA fascine. Elle fait tout autant peur que rêver. Et les acteurs du bâtiment n'y échappent pas.

Nombre d'entre eux ont la conviction qu'elle renferme un potentiel colossal pour consommer moins d'énergie carbone, plus d'énergies vertes, mieux projeter, mieux

respirer... Toutefois, compte tenu de la consommation astronomique d'énergie de l'IA, qui va naturellement à l'encontre de la trajectoire de sobriété amorcée par les acteurs du bâtiment, l'usage d'une IA frugale émerge doucement. Ce concept récent repose sur le développement d'une intelligence artificielle qui émet entre autres moins de gaz à effet de serre sans pour autant réduire ses performances. Cette notion s'inscrit d'ailleurs en droite ligne avec une réflexion émergente visant à un usage raisonné et raisonnable de l'IA : utiliser le bon outil pour le bon usage. Car, s'il est séduisant de recourir à l'IA, il est tout de même indispensable, pour la viabilité économique d'un projet ou son coût environnemental, d'évaluer en amont chaque situation, et de ne l'utiliser que s'il y a un réel intérêt, sans céder à l'emballement technologique.

Parmi les métiers du bâtiment qui se sont emparés de l'IA pour les calculs ou les visuels par exemple, on trouve les architectes. Car, par sa capacité de créer sur la base d'une agrégation phénoménale de données éparpillées dans le monde entier, l'IA a démontré sa pertinence dans le travail du bâtiment, notamment pour la visualisation et l'agencement. Mais de nombreuses questions se posent :

- Un projet réalisé par IA est-il une œuvre ?
- Un projet conçu par un architecte via l'IA est-il considéré comme une création de l'architecte ou de l'IA ?
- Qui détient les droits et donc percevra les royalties ?

« Il est très excitant d'étudier le potentiel de l'IA dans le bâtiment, et de réfléchir à ce qu'elle peut et pourra apporter dans le futur pour un mode de construction plus vertueux. Mais il est fondamental que nous nous penchions aussi sur l'impact qu'elle va avoir sur les métiers du bâtiment » complète Philippe Nunès.

**De nombreuses autres thématiques ont été approfondies à EnerJ-meeting Paris (nouveaux seuils de la RE2020, réemploi, gestion de l'eau, GTB...). Si vous souhaitez en savoir plus ou si vous avez des questions, nous pouvons organiser un échange avec Philippe Nunès.**

**N'hésitez pas à nous contacter.**

**EnerJ-meeting vous donne rendez-vous :**

- **le 9 septembre 2025, à la Cité des Congrès de Nantes, pour sa prochaine édition**
  - **le 10 février 2026, au Carrousel du Louvre, pour la 10<sup>ème</sup> édition à Paris**
    - **le 15 septembre 2026, au Palais de la Bourse, à Lyon.**

**Contact presse – Galivel & Associés**

---

Marie-Caroline Cardi / Carol Galivel – 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63  
galivel@galivel.com – www.galivel.com